

*Qu'il est dur de t'avoir vu faiblir
Qu'il est dur de t'avoir vu partir.
Qu'il est bon de te savoir en paix.*

Josette et Georges **Olivier-Pion**, à Eysins, leurs enfants et petits-enfants,
à Eysins et Neuchâtel;

Jean-Paul et Rosalia **Pion-Coletta**, à Prangins, leurs enfants et petits-enfants,
à Nyon et Le Vaud;

Andrée et Henri **Garin-Pion**, à Etoy, leurs enfants et petits-enfants, à Allaman
et Chavornay;

ainsi que les familles **Pion, Borboën, Fillettaz, Chanson, Hämmerli**,
parentes, alliées et amies,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charly PION

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, parent et ami,
enlevé à leur affection le 3 février 2010, dans sa 70e année.

Un culte sera célébré au temple d'Allaman, le mercredi 10 février, à 14 heures.
Les honneurs seront rendus à 14 h 30.

L'incinération suivra à Lausanne, sans cérémonie.

Charly repose en la chapelle de Beausobre, à Morges.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à l'EPER, CCP 10-1390-5,
mention Haïti.

Adresses de la famille:

Josette Olivier, route de Crans 8, 1262 **Eysins**;

Andrée Garin, En Bellevue 12, 1163 **Etoy**.

*Maintenant, Seigneur,
tu laisses ton serviteur s'en aller en paix,
selon ta parole.*

Luc 2 : 29

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.